

CASABIANDA (Corse) :

Moins d'évadés dans un pénitencier sans mur ni verrous que dans les maisons centrales fermées

C'EST une sorte de village pénitentiaire, sur la côte orientale de la Corse, en bordure de la mer Tyrrhénienne, face à l'île d'Elbe, à 76 kilomètres au sud de Bastia. Un bourg perdu, loin des villes, avec sa grand-rue et sa place bordées de bâtiments agricoles, d'écuries, de granges, d'ateliers ; avec son forgeron, son menuisier, son boulanger, son boucher, son coiffeur et jusqu'à son autopompe pour lutter contre le feu si fréquent dans les maquis.

A quelques pas se dressent son école (trois classes) pour les quarante enfants du personnel, sa chapelle mixte, son centre administratif, son groupement d'achats qui fournit l'épicerie et les produits de première utilité, son mess ouvert aux agents de l'établissement.

En toile de fond de ce paysage méditerranéen, les cimes enneigées à 2.500 m d'altitude. Au gazouillis des oiseaux dans les arbres fait écho le vrombissement des groupes électrogènes de la centrale

longtemps indispensables à une sécurité illusoire, a fait place à un décor agreste, verdoyant et fleuri.

Ni barreaux, ni miradors

Ici, pas de mur d'enceinte ou de mirador. Pas même de clôtures. Ni de grilles. Encore moins de barreaux, mis

Un reportage de Georges VERPRAET

à part pour le bâtiment des services généraux, en raison de la valeur des marchandises entreposées et pour éviter sans doute toute tentation inopportune... Le domaine est moins fermé que ne le serait une propriété privée. A ses abords,

sont habillés de façon variée — le short et le maillot de corps sont à la mode sous ce climat privilégié — et ils ne se différencient guère des techniciens qui les encadrent, ce qui crée pour le nouvel arrivé de fâcheuses confusions.

Un pari gagné

Midi et soir, à l'appel de la vieille cloche, les prisonniers rentrent aussi librement. Pour les garder jour et nuit, le dimanche comme en semaine, le personnel de surveillance est d'ailleurs restreint. Des vingt surveillants — beaucoup sont corses comme d'ailleurs sur le continent ! — aucun n'est affecté à la garde extérieure par un système de rondes et de sentinelles. Certains agents sont vagemestre, chauffeur, magasinier, gérant de la coopérative, chef du potager, etc. Ce sont non plus les gardiens, mais les six sous-chefs de culture qui circulent pendant la journée de chan-

siège épisodiquement, a ordonné 150 transferts disciplinaires (refus de travail, ivresse, coups, délits de chasse) depuis 1948, soit tout de même le huitième de la population pénale qui a séjourné à Casabianda, indépendamment de sept transferts sanitaires (cas d'épilepsie, troubles mentaux, rhumatismes, coliques néphrétiques). Sont considérés, en revanche, comme « bêtises légères », une lettre clandestine, une impolitesse ou un simple chapardage.

La moitié de condamnés pour attentats aux mœurs

Ces cent-vingt-six hommes de Casabianda ne sont pourtant pas de doux agneaux. Ils sont frappés de longues peines : pas moins de deux ans de prison et jusqu'à vingt ans de réclusion criminelle. Il y a même trois ex-condamnés à mort dont la peine capitale a été commuée.

Pratiquement, la moitié sont condamnés pour attentats aux mœurs dont les trois quarts pour une infraction de nature incestueuse. La plupart sont des paysans bretons et normands (de Morbihan, le Calvados, la Vendée arrivent en tête de ce triste palmarès) ; la carte de la délinquance sexuelle se confond avec celle de l'alcoolisme ! Les trois quarts des détenus de Casabianda sont, du reste, des éthyliques. Ce sont, en général, des pères de famille de 35-50 ans pour lesquels la fille aînée est considérée comme « un bien de consommation ». A l'inverse des autres criminels, ceux-ci n'ont nulle conscience de la gravité de leurs actes ; ils ne les nient pas mais ils sont intimement persuadés d'une injustice. « Ça regarde personne ! », estiment-ils.

L'autre moitié des détenus se partage en deux parts égales entre les auteurs d'infractions touchant à la vie d'autrui (assassinats, homicides, coups et blessures ayant entraîné la mort) et les infractions contre les biens. Dans cette dernière catégorie, sur trois délinquants, on compte un incendiaire pour deux voleurs.

Entre le benjamin (22 ans) et le doyen (65 ans) s'étend toute la gamme des âges, mais on rencontre peu de jeunes à Casabianda. La moyenne d'âge s'établit autour de 45-50 ans.

Une sélection sévère

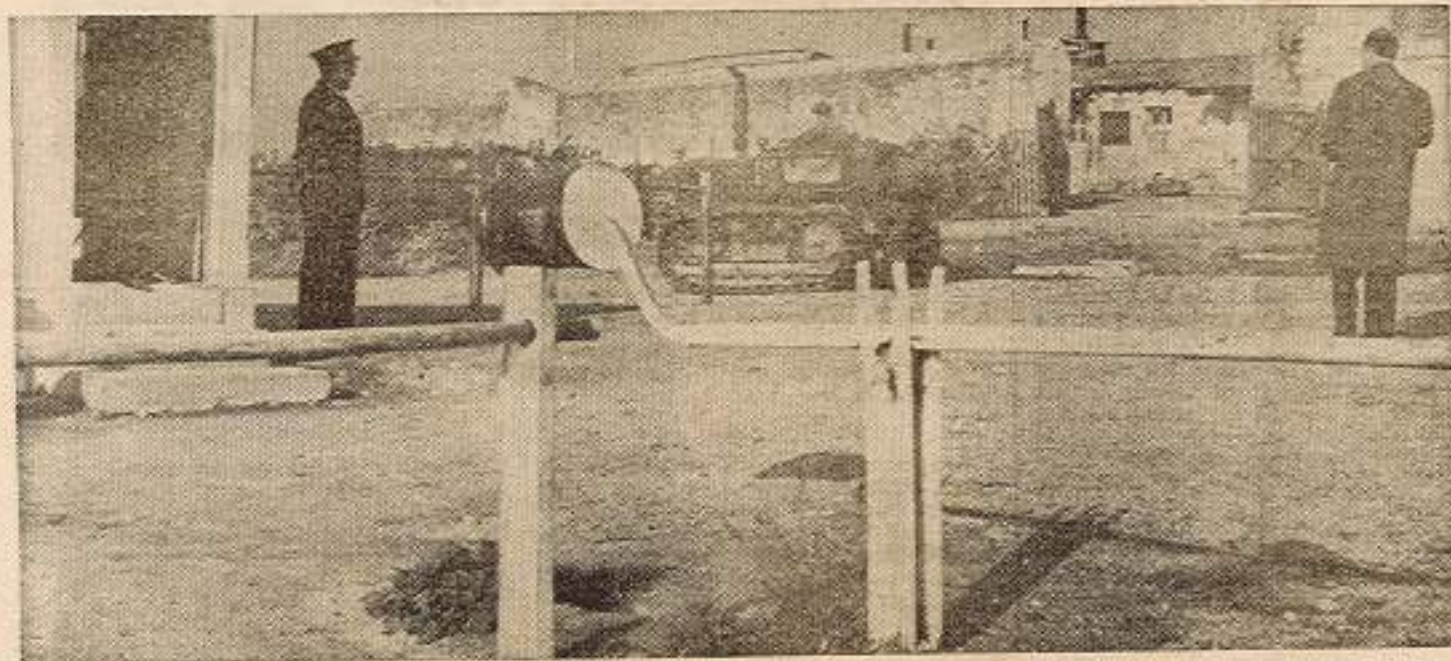
Quelle population pénale envoi-t-on à Casabianda où elle arrive à raison d'un convoi tous les deux mois, acheminé par train puis par bateau jusqu'à Bastia ? Une sélection rigoureuse est effectuée avant leur transfertement parmi les condamnés de l'ensemble des établissements pénitentiaires continentaux. Les détenus ne sont pas choisis en fonction de leur délit mais de leur personnalité et de leurs attitudes.

Au « Centre national d'orientation » (C.N.O.) de Fresnes, ils sont soumis pendant six semaines, à de minutieux examens biologiques, psychiatriques, psychotechniques, avant d'être dirigés sur l'établissement ad hoc.

Casabianda ne reçoit que des condamnés de droit commun, de bonne condition physique qui leur permette une vie active au plein air, sans penchant excessif à l'ivrognerie, aptes aux travaux des champs ou du bâtiment (un dixième des détenus est très qualifié pour l'agriculture, sept dixièmes ont une qualification quelconque), à l'exclusion des vieillards, invalides et malades.

On écarte également le malfaiteur professionnel, le voleur invétéré, l'instable, l'homosexuel, le caïd, la « vedette » des Assises mêlée à un procès à sensation, l'auteur d'évasions antérieures. Seul est retenu le prisonnier de bonne conduite pouvant être considéré comme un criminel d'occasion. « Ils sont en quelque sorte triés sur le volet », m'assure-t-on. Ce sont, en général, des « délinquants primaires », encore qu'une vingtaine soient des récidivistes.

Sont enfin exclus de Casabianda, à cause de leur origine, d'abord les condamnés corses pour lesquels il serait trop commode de recourir à des complicités locales ; les prisonniers italiens qui pourraient trop facilement s'enfuir en Sardaigne pour gagner leur pays, ainsi que les détenus politiques (activistes) en raison, paraît-il, « des occasions de contacts avec des visiteurs ou même avec la presse ».



Le troupeau de Casabianda dépose un millier de têtes : 200 bœufs, 100 porcs, 16 chevaux et surtout 800 brebis dont la production de lait — 70.000 litres — est acheminée sur les coopératives de Roquefort.

électrique. Elle cesse de fonctionner à 23 h et plonge le village dans les ténèbres.

Telle se présente aujourd'hui Casabianda, l'unique « prison ouverte » du système répressif français. Ce centre pénitentiaire agricole s'étend sur un immense domaine de 1.840 hectares, reconstruit et mis en valeur par la main-d'œuvre pénale.

Tout le cadre austère et sinistre, les hautes murailles et les chemins de ronde que les architectes pénitentiaires ont cru

quelques panneaux *Défense de stationner* sont destinés à le protéger de la curiosité malsaine des promeneurs du dimanche et à empêcher les touristes de venir y pique-niquer.

Pas d'autre obstacle que les limites naturelles de ce vaste terrain de forme triangulaire : à l'est, la mer le borde sur sept kilomètres ; au nord, le fleuve Tavignano et son affluent, le Tagnone, une simple rivière franchissable par un bambin de cinq ans ; au sud, l'étang d'Urbino et un ravin escarpé.

En guise de portail d'entrée, une simple barrière blanche — toute symbolique — moins rébarbative que celle de la douane, défend le pénitencier contre les incursions du monde extérieur : elle se lève au passage des voitures. Au poste de garde, le contrôle se réduit à sa plus simple expression : un salut et une annotation sur le registre des entrées et des sorties.

L'allée empierrée toute droite, qui monte à la grand-place centrale est jalonnée de hauts platanes, de tilleuls, d'eucalyptus, d'aloès, de massifs de giroflées, de cactus, de géraniums.

Perchés sur la colline, une vingtaine de bâtiments vétustes en pierre pour les services administratifs et les pavillons du personnel logé sur place avec leur femme et enfants. Longtemps les familles des geôliers ont voisiné avec les prisonniers installés dans des cellules-gourbis et maintenant transplantés.

De bon matin, le domaine est sillonné par les allées et venues des camions, des tracteurs, des charrettes, des troupeaux escortés de bergers ou de vachers comme dans un hameau de la Brance ou des Flandres.

Aussitôt l'appel de 7 heures, les 126 hommes gagnent le lieu de leur travail à pied, mais lorsque le chantier est trop éloigné un camion va les déposer sur place.

Sans être accompagnés — rien ne les oblige à marcher en rangs, en silence et au pas cadencé —, ils s'éparpillent dans le domaine par petits groupes, en bavardant comme le feraient des ouvriers agricoles. Ils sont vêtus théoriquement de bleus de travail ; en fait, ils

tier en chantier, moins d'ailleurs pour contrôler la présence des détenus que pour assurer la surveillance et la direction de leurs travaux. Les prisonniers sont soumis uniquement aux trois appels quotidiens — à 7 h, 13 h et 18 h 30 — sans garde-à-vous ni alignement obligatoires. De temps en temps, le directeur fait inopinément en jeep le tour de la grande propriété.

La plus large liberté est donc laissée au détenu pour circuler à l'intérieur du domaine. Mais s'il en franchit les limites, fût-ce de quelques pas, il est transféré impitoyablement dans une maison de force du continent. Tentation permanente : la route nationale Bastia-Bonifacio traverse l'exploitation en son milieu, sur une longueur de 6 km !

« Notre pari dangereux est désormais gagné », affirment les autorités pénitentiaires.

Malgré l'absence des moyens habituels de sûreté, on ne compte pas plus de sept évasions depuis huit ans. Un évadé

COMBIEN COUTE UN PRISONNIER ?

L'économiste de Casabianda dispose par jour et par pensionnaire :	
Nourriture	2 fr 25
Chauffage, éclairage, hygiène	0 fr 40
Habillement	0 fr 25
Santé	0 fr 20
Transport et divers	0 fr 05
	3 fr 15

par an en moyenne ! En Centrale, le taux est au moins le double (368 évasions au total, en 1962). La preuve est faite : le régime de la prison ouverte, malgré les facilités qu'elle offre en permanence, incite moins à prendre le large que celui de la prison fermée.

Il n'y a pas de « mitard (cellule de punition) ». Tout élément perturbateur est, il est vrai, renvoyé à la maison d'arrêt de Bastia pour 8, 15 ou 30 jours, voire définitivement à la Centrale des Baumettes, à Marseille. Le prétoire qui

LA POPULATION PENALE DE CASABIANDA

Sur un effectif moyen de 126 détenus à Casabianda :

- 62 réclusionnaires.
- 35 peines de prison.
- 29 condamnés aux travaux forcés.

Ils avaient accompli au 1^{er} janvier 1963 un total de 24.150 journées de détention.

Ils se répartissent en quatre types d'infractions principales touchant :

1° à la personne (44 % des détenus) : crimes sexuels incestueux (32 p. 100) ou non (12 %).

2° à la vie d'autrui (28 % des détenus) : assassinats, homicides, coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort. Trois de ces détenus sont des condamnés à mort dont la peine a été commuée en détention perpétuelle puis en réclusion criminelle à vingt ans.

3° aux biens (27 % des détenus) : 7 % d'incendiaires, 20 % de voleurs.

En outre, 19 objecteurs de conscience (Témoins de Jéhovah) ont purgé à Casabianda, de 1957 à 1962, des peines de 18 mois à 4 ans de prison. (D'après les statistiques établies par Lucien-Alexis Léger, dans un mémoire remarquable présenté à l'Institut de criminologie.)

LA SEULE PRISON OUVERTE

Un élément entre, à coup sûr, en ligne de compte à l'heure du choix : la date de libération. Il faut qu'elle soit ni trop proche (deux ans de prison au moins) pour que le détenu ait le temps de s'habituer à son travail ; ni trop éloignée (moins de huit ans) car il résisterait moins à l'envie de s'évader.

Le forçat n'est pas envoyé en Corse par mesure de récompense. Ni comme ultime étape d'un système de « régime progressif » qui n'existe nullement ici, à l'inverse de celui mis sur pied avec bonheur dans les centrales de Mulhouse et de Melun. Ni à titre de « chantier extérieur » ou de « semi-liberté » dont bénéficient certaines catégories de relégués : tout se déroule là dans le cadre même du pénitencier. Mais tout simplement, ils sont dirigés sur cette colonie agricole parce que le traitement en régime ouvert et rural semble mieux approprié à leur cas.

« Il ne nous a pas paru opportun de fonder l'affectation à Casabianda, sur le volontariat ou sur un engagement solennel, me précise-t-on place Vendôme. Beaucoup de détenus s'y sont parfaitement adaptés. Or si on leur avait offert l'option avant leur transfèrement, certains auraient sûrement refusé pour ne pas être mutés en Corse. »

Psychologiquement, il est pourtant quelques caractères faibles qui n'acceptent pas un centre de ce type, qui répugnent à son régime de « self-government » et repoussent cette chance exceptionnelle. On compte une quinzaine de cas de ce genre, en quinze ans. Ils ont demandé à retourner dans la vieille centrale, soit à cause de sa vie automatique, plus réglée, plus minutée, sans effort d'initiative ; soit parce qu'ils sont intéressés au gain (le travail y est payé à un tarif moins bas) ; ou, au contraire, parce qu'ils éprouvent de la répulsion pour le travail. Un détenu sollicite son transfèrement sur le continent, pour un motif plus noble :

« Ici, cela me fait mal de croiser femmes et enfants (ceux du personnel) dans les allées du camp. En « centrale », j'en suis privé mais je ne les vois pas et je souffre moins de leur absence. »

1.300 hectares arrachés au maquis

Casabianda n'est pas seulement une réalisation pénitentiaire audacieuse. C'est aussi une étonnante expérience économique et sociale, dans le cadre de la remise en valeur de la Corse.

Déjà, sous Napoléon III, on fit venir des centaines de prisonniers. Ils y accomplirent d'importants travaux d'irrigations et de drainage, édifièrent d'énormes constructions. L'expérience se solda par un échec. On dut fermer le bagne dès 1885. La malaria et la fièvre typhoïde y sévissaient de façon endémique. La moyenne d'âge, il n'y a pas si longtemps, ne dépassait guère 22 ans, dans cette région de marais. Les Américains, par des vaporisations massives de DDT, enrayerent le fléau en 1945.

Après soixante ans d'abandon, l'Administration pénitentiaire reprit le domaine aux Ponts et Chaussées en juin 1948 et l'organisa sur des bases entièrement nouvelles. Elle y installa d'abord des condamnés politiques (faits de collaboration), faute de place ailleurs ; mais depuis 1956, il n'y reste plus que des détenus de droit commun.

Les premières années ont été consacrées à relever les ruines, à restaurer le

1.300 hectares, c'est-à-dire les deux tiers, sont arrachés au maquis enchevêtré, haut parfois de cinq à six mètres, parfumé d'essences variées : lentisque, eiste, myrte, lavande et genévrier.

Ces terres naguère en friche sont couvertes maintenant de céréales, de prairies, de pacages, de vignes. On a semencé 110 ha de blé, 86 ha d'orge et 18 ha d'avoine. Le rendement à l'hectare a presque doublé.

Certains essais de cultures nouvelles entrepris en liaison avec le ministère de l'Agriculture offrent un caractère expérimental. Pour la première fois depuis l'occupation romaine, le riz a été récolté en Corse (cinq tonnes en 1956) comme en Camargue. Les résultats sont demeurés satisfaisants jusqu'au jour où, par erreur, la rizière installée près de la mer a été irriguée à l'eau saline, au lieu de l'eau douce.

Des essais de culture de coton, de riz (risan) et d'arachides n'ont pas été poursuivis non plus. On envisage aussi de planter l'olivier et l'amandier. Magnifique réussite, trois cents hectares sont couverts d'un demi-million d'eucalyptus. A titre de débouché, on songe à l'implantation à l'île Rousse d'une usine de pâte à papier. Les Baux et Forêts qui débroussaillent le maquis,

L'élevage est intensif. Le troupeau du pénitencier dépasse un millier de têtes : 200 bœufs, 100 porcs, 16 chevaux et, surtout, 800 brebis dont la moitié sont sélectionnées et inscrites au Hard Buck. Ce troupeau de brebis assure une production de lait fort appréciée de l'économie qui en achemine la quasi-totalité — 70.000 litres — sur les coopératives de Roquefort pour les transformer en fromage.

Les prisonniers ont réussi à acclimater en Corse une race bovine pure — Schwyz ou Brune des Alpes — et une race porcine — Large White. Ils tentent même le croisement de « vaches du maquis » et de vaches normandes ou montbéliardes. Les premiers essais ont apporté une amélioration de la viande d'un tiers en qualité et en quantité à la fois. Ces bêtes permettent aux éleveurs de l'île d'améliorer la pureté de race de leurs propres troupeaux.

Le potager (7 ha) et le verger approvisionnent la population pénale en légumes et fruits frais. Une centaine de ruches fournissent 150 kilos de miel dans l'année. Le pénitencier vit ainsi en autarcie, excepté pour le café.

La pêche en mer à bord d'embarcations devrait permettre de retirer chaque matin quelque 70 kilos de poissons.



Une simple barrière blanche — toute symbolique — remplace à Casabianda le portail verrouillé des maisons centrales.

aident à la reconstitution du patrimoine forestier national. Outre une cinquantaine d'hectares de pinèdes, de nombreux chênes-lièges centenaires sont exploités rationnellement : un entrepreneur vient récolter les plaques de liège.

Problème crucial pour les herbages : la disette d'eau en été. Les détenus ont dû forer des puits profonds d'une dizaine de mètres.

Bien entendu, le pénitencier a dû acquérir un important matériel moderne qui peut rivaliser avec celui des grandes exploitations de l'Aisne ou d'Eure-et-Loir. En 1948, un seul tracteur — fatigué — était au travail. Aujourd'hui, on dénombre 8 tracteurs, 25 rouleaux-herses ou déchaumeuses, 3 moissonneuses, même le dimanche. Ils sont libres d'accepter ou de refuser. Mais une prime alléchante les décide plus sûrement qu'une contrainte : primes de tabac et de bière, pécule et cantine. »

Les 1.840 hectares du domaine constituent une réserve de chasse : lièvres, faisans, perdrix. Mais il est interdit aux prisonniers comme aux surveillants de chasser sur le territoire de Casabianda, même lorsque quelque migrateur vient s'y poser accidentellement. Trois fois l'an cependant, des battues officielles réunissent gendarmes, magistrats et personnalités locales, pour détruire les bêtes nuisibles. En particulier, les sangliers causent de tels dégâts aux champs de blé et de vigne que les seuls barbelés dressés sur le Centre ne sont pas dirigés contre les prisonniers mais pour limiter les ravages de ces marçassins.

Des prisonniers qui rapportent de l'argent à l'Etat

Que deviennent les produits de Casabianda ? Une partie sert naturellement à la nourriture des détenus et du personnel. Le reste est vendu à l'extérieur par la Régie industrielle qui gère l'exploitation d'une façon semi-autonome : aux bases militaires de Corte, Bonifacio, Salenzara ; aux clubs de vacances et colonies ; aux coopératives de Roquefort.

« Ainsi, pour l'année 1962, observe le directeur, le total de nos ventes atteint la somme de 306.000 F. Les dépenses s'élèvent à 240.000 F, de sorte que l'exploitation a réalisé un bénéfice net de 66.000 F qui furent aussitôt reportés en investissements de matériel. » Résultat d'autant plus appréciable pour M. Valéry Giscard d'Estaing, que la quasi-totalité des prisons de France vivent sur le Trésor...

La main-d'œuvre pénitentiaire, il est vrai, est très bon marché. Son taux de rémunération est si modique que le prisonnier de Casabianda gagne théoriquement 1,20 F (manœuvre) à 2,40 F (spécialiste)... par jour. C'est-à-dire la moitié en moins que dans une maison centrale comme Poissy ou Melun. Au surplus, sur le « traitement » versé par l'entreprise qui assure la régie des travaux, l'Administration pénitentiaire en retient la moitié, considérant que le prisonnier est logé, nourri et blanchi. L'autre moitié est partagée en trois parts : le « pécule de réserve » (touché à sa libération), le « pécule de garantie » (frais de justice, condamnations pécuniaires) et le « pécule disponible ».

LA JOURNÉE DU DETENU

Voici l'horaire-type d'une journée de semaine, en été, à Casabianda :

6 h 30	Réveil.
7 h	Appel, café.
7 h 15	Départ au travail.
8 h 45-9	Pause, casse-croûte.
11 h 45	Arrêt du travail.
11 h 55	Retour par camions.
12 h 15	Passage aux cuisines pour prendre la nourriture.
12 h 20	Déjeuner dans la cellule.
13 h	Appel.
13 h 15	Départ au travail.
17 h 45	Fin de travail et retour.
18 h 45	Répas.
20 h	Circulation limitée.
21 h	Fermeture du foyer.
21 h 15	Circulation interdite.
22 h	Extinction des feux.

Soient 48 heures de travail hebdomadaire, la semaine anglaise étant respectée, du samedi 13 h au dimanche soir.

Que fait donc le détenu avec son argent disponible, c'est-à-dire pratiquement entre 5 F 75 et 28 F 80 par mois ? Ce pécule permet tout juste au moins favorisé de s'acheter à la cantine chaque semaine deux bouteilles de bière (0,75 F l'une) ou un paquet de cigarettes (les Gauloises sont à 1 F, selon le prix corse) et quelques timbres. On comprend que certains détenus travaillent, après leur journée, deux heures chaque soir, pour cultiver le jardin de membres du personnel, à raison de 0,10 F de l'heure. Et le mandat de 10 F que quelques prisonniers parviennent tout de même à envoyer de temps à autre à leur femme, est payé de beaucoup de privations et de sueur !

Ils ne sont pas tous agriculteurs

Bien qu'il s'agisse d'un centre, il ne faudrait pas croire que tous les détenus s'adonnent aux travaux des champs. Seule une cinquantaine d'hommes, grâce à la mécanisation poussée, participent à la vie agricole. Sept sont affectés au grand potager, treize à l'élevage dont deux vachers, un porcher, un palefrenier et un homme pour les cent ruches.

Il y a aussi ceux occupés dans les multiples ateliers d'entretien : mécanique, menuiserie, forge, électricité, garage, maréchalerie, scierie, et ceux des services domestiques : cuisine, buanderie, coiffeur, cantonnement. Les compétences antérieures au séjour pénitentiaire y sont, naturellement, utilisées mieux que dans l'armée.

★

Casabianda possède au 1er étage du dortoir une chapelle commune. Il existait autrefois deux chapelles — l'une catholique, l'autre protestante. Elles sont réunies désormais en un seul lieu de culte, non par souci d'œcuménisme mais simplement par manque de place. Les services religieux sont assurés par deux aumôniers : le pasteur de Bastia et le vicaire-forain de Guisonaccia. Une vingtaine de détenus y suivent les activités catholiques, une dizaine les activités protestantes. L'aumônier catholique a eu l'idée d'installer une petite bibliothèque d'ouvrages religieux tenue par le prisonnier-sacristain.

(Suite page 16.)

Les gardiens de prison

Le 28 juin dernier, au Conseil de l'Administration pénitentiaire, réuni sous la présidence de M. Foyer, ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. François-Poncet, président de la Croix-Rouge Française et Mgr Rodhain, aumônier général des prisons, ont fait deux interventions identiques.

L'un et l'autre ont demandé une large amnistie.

L'un et l'autre ont rendu hommage au personnel pénitentiaire.

Pourquoi ?

Parce que la vie d'un gardien de prison est très dure. Dans telle centrale isolée de province, les gardiens leurs femmes et leurs enfants sont « endormés » dans la prison pendant dix ans ou vingt ans.

Un gardien de Fresnes en poste depuis vingt ans a reçu de son Administration des consignes successives suivant qu'il s'est agi du F.L.N. de 1958 ou de ceux de 1961. Il a dû garder, lui ancien sergent de la Coloniale, des officiers auxquels il a obéi durant son service militaire. Il est tenu de se réadapter aux dispositions nouvelles d'une Régie pénitentiaire à laquelle il n'était pas spécialement préparé. Et malgré cela, dans la plupart des cas, les gardiens savent se montrer compréhensifs vis-à-vis de leurs détenus et de leurs familles. Y a-t-il beaucoup de professions où l'on exigeait un tel service, aussi obscur, et aussi dur ?

Voilà ce que l'Aumônier général des prisons a tenu à rappeler publiquement.

I. E.

MENU - TYPE

DEJEUNER

Potage aux légumes	350 g	Salade de betteraves
Viande en sauce	120 g	Boeufsteak
Pommes frites	350 g	Jardinière potager
Bière	1/4 l	Bière

DINER

Potage	350 g	Potage
Riz au chocolat	300 g	Lentilles
Pain	750 g	Pain

CASSE-CROÛTE

Camembert : un pour cinq hommes, ou chocolat ou pain.

Le menu quotidien correspond à un apport de 4.000-4.500 calories.

vaste domaine en piteux état. Les bâtiments étaient délabrés, les terres en friche, l'équipement très rudimentaire. Partout installées, désormais, l'eau et l'électricité offrent des commodités dont ne jouissent pas toujours les villages corses du voisinage. Des chemins de desserte furent aménagés, des ponts lancés, des canalisations rétablies.

Sur les 1.840 hectares du domaine, une centaine seulement étaient en culture il y a quinze ans. Aujourd'hui,

neuses, 4 semoirs, 9 remorques, 2 réservoirs de 2.000 litres d'eau, 2 faucheuses, en plus du parc automobile composé de 8 camions et camionnettes. Leur entretien est assuré entièrement par l'atelier de forge et le garage.

« Souvent, me dit-on, lorsque les travaux des champs pressent ou dans des périodes rendues critiques par les conditions atmosphériques, on demande aux prisonniers de donner un coup de collier, de faire des heures supplémen-

CASABIANDA (Corse)

(Suite de la page 15)

Du foyer à la plage

Le soir, à partir de 20 heures, sa dure journée de travail (8 heures) terminée, le prisonnier ne pense qu'à se délasser jusqu'au couvre-feu, avant de prendre un repos bien gagné jusqu'au lendemain à 6 h 30. Il va arroser son petit coin de jardin ou élève quelque basse-cour, pour améliorer l'ordinaire.

Il a libre accès au foyer interdit aux surveillants. Installé au rez-de-chaussée du bâtiment, ce foyer est géré par les détenus eux-mêmes. Là, ils disputent d'interminables parties de dominos, de rami, d'échecs, de dames; ou encore de belote, de bridge ou de tarots, alors que les cartes restent formellement prohibées dans les autres établissements pénitentiaires. Il écoute la radio, lit les magazines sportifs, discute avec les copains autour d'un verre. On lui sert, au bar, des consommations non alcoolisées — qu'il paye avec la monnaie spéciale du camp — le jus de fruit, le café ou la bière ont remplacé le coup de rouge.

Et le dimanche ? Il a temps libre toute la journée comme du reste l'après-midi du samedi, c'est-à-dire qu'il organise ses loisirs comme il l'entend, sans autre contrainte que le triple appel. Les

uns vont en toute quiétude pêcher la truite ou l'écrevisse dans le Tavignano ou la Tavione. D'autres vont s'allonger sur la plage et se baigner à la mer. Trois détenus maîtres-nageurs volontaires surveillant la baignade. Un prisonnier a même reçu un jour un fusil pour la chasse sous-marine !

Le samedi soir, il va au cinéma. Les films de cow-boys sont appréciés particulièrement par ce public.

Les sports — football, basket, volley, ping-pong — sont assez délaissés. Seules les boules font l'unanimité. De tous les concours organisés au long de l'année par le Comité des Sports et Loisirs — onze prisonniers désignés par leurs pairs —, c'est le challenge de pétanque qui soulève le plus de passion. Il n'est pas rare de voir, au coucher du soleil, les détenus et les enfants des surveillants jouer aux boules ensemble en plaisantant. Contacts heureux pour l'homme, mais l'enfant ne risque-t-il pas à la longue d'idéaliser le condamné, croyant fermement ses racontars et ses vantardises ? Témoin ce dialogue authentique :

— Tu sais, lui, il en a tué deux. C'est comme Buffalo Bill !
— Et pourquoi il en a tué deux ?
— Pour ses affaires, sans doute.

Le week-end familial

Le courrier tient naturellement une grande place. Parce que la séparation est trop longue, on succombant sous le poids des difficultés matérielles, l'épouse finit hélas ! souvent par rompre ; la femme et les gosses payent plus cher que le condamné lui-même.

C'est pourquoi, originalité de Casabianda, sont autorisés les « week-ends familiaux » hors de tout contrôle. Les « parloirs » y sont, en effet, d'un type particulier. Du samedi midi au dimanche soir, le détenu a la faculté de flâner librement, en compagnie des siens, à travers les 1.840 ha du domaine et de la forêt. Il prépare et partage son repas avec sa femme et ses enfants, dans une salle à manger spécialement aménagée pour eux et équipée d'un réchaud pour cuire leur nourriture. Ou encore ils vont se baigner ensemble sur la plage réservée exclusivement aux familles. Grâce à ce régime libéral peut-être, il n'y a jamais eu d'histoires. Ou plutôt il advenait que des événements heureux surviennent pendant la détention : naissance, mariage... Des permissions familiales sans escorte ni accompagnement sont accordées dans quelques cas exceptionnels : accident, maladie grave, décès d'un proche parent.

Si l'amélioration du délinquant est le but recherché par le système pénitentiaire, l'expérience menée à Casabianda depuis quatorze ans montre que le taux de récidive demeure chez ses libérés inférieur à la normale.

Le régime institué à Casabianda ne saurait, bien entendu, être généralisé. Il ne peut convenir qu'à certains types de détenus. Ce pénitencier agricole occupe une place bien à part sur la carte française des prisons et il s'inspire d'ailleurs de prototypes suisses et américains.

Il n'est pas considéré comme un « établissement de réforme », à la manière de ceux dont l'Alsace fut le banc d'essai, à partir de 1946. Il n'existe pratiquement ici — et c'est dommage ! — aucun système éducatif ni aucune activité proprement culturelle ; ni ciné-club, ni club de lecture, ni disques. Une seule conférence a été donnée en quinze ans ! On n'a jamais passé d'examen ou de C.A.P. comme à Ermingen. Il serait opportun d'affecter à Casabianda un éducateur-instituteur, d'origine rurale si possible, afin de donner des cours adaptés, à l'intention des détenus volontaires pour les suivre.

De même, l'assistante sociale qui a déjà la charge de la maison d'arrêt de Bastia, du Comité post-pénal, des enquêtes du C.N.O. de Fresnes, ne peut venir à Casabianda qu'un jour par quinzaine. Elle coopère avec l'unique visiteur des prisons qui vient à titre bénévole, malgré l'éloignement, et s'efforce de procurer emploi et gîte aux libérés.

Place Vendôme on n'envisage pas d'ouvrir un deuxième établissement semblable. Ne serait-ce pas cependant un régime convenant à certaines catégories de femmes condamnées et qu'on laisse croupir dans la maison de force de Rennes, mêlées à d'autres plus corrompues qu'elles ?

« PARIS, CAPITALE SOUTERRAINE »

Notre collaborateur Georges Verprat publie un ouvrage « Paris, capitale souterraine » (Ed. Plon). Page après page, on voit surgir les images insolites ou pittoresques d'un Paris inconnu, les dessous de la capitale que bien peu de Parisiens eux-mêmes ont déjà vus.

Avec les « troglodytes parisiens », nous descendons dans un monde étonnant, aux aspects curieux et variés : Lutèce-sous-Paris, la faune et la flore des profondeurs, le Paris géologique, les carrières et les catacombes, les canaux et la circulation souterraine, les égouts et les réseaux de distribution, l'épopée du métro, le P.C. de la force de frappe enterrée, les abris atomiques, le Gag Paris des caves et des caveaux, celui des laboratoires et des musées, les cryptes (Saint-Denis, Invalides, Panthéon) et les chapelles souterraines, l'émetteur de la TV, les réalisations nouvelles de l'urbanisme souterrain : le nouveau bâtiment sous l'Unesco, la future gare d'Austerlitz, et jusqu'à la politique dont les votes sont souvent souterrains elles aussi.

Ce reportage vivant, émaillé d'anecdotes amusantes ou émouvantes, garde toujours un accent profondément humain car la misère est également cachée sous les rues de la ville.

Il est complété par un « Guide parisien du voyageur souterrain », à l'intention des touristes et spécialement des jeunes. Paris vu par en bas, sous un angle nouveau, n'offre pas moins d'attraits et de surprises que le Paris vu de la troisième plate-forme de la Tour Eiffel.

Organisme Catholique de Mariages

Catholiques qui cherchez à vous marier écrivez à PROMESSES CHRETIENNES service MO
Résidence Bellevue, MEUDON (S.-et-O.)

FAUTEUIL GARDE-ROBE



par son élégance
son hygiène
sa discrétion
à sa place partout

En vente chez
ORTHOPÉDISTES - PHARMACIENS
GRANDS MAGASINS

AUMON, 113, r. G.-Boat, Nantes (L.-A.)

MARIAGES CATHOLIQUES

C'est le but d'ALLIANCE CHRETIENNE qui met en relation des personnes de même éducation, mêmes goûts, etc., et de caractères complémentaires (étude psychologique).
Envoyez renseignements sans engagement
ALLIANCE CHRETIENNE, 10, av. de Jellville
NOGENT-SUR-MARNE (Seine)

LE TELEPHONE AUTOMATIQUE

L'AUTOMATIC

125, boulevard Masséna
PARIS-13^e

La Guérison de la Timidité

On parle beaucoup d'une récente découverte qui permettrait de guérir radicalement la timidité.

D'après D.X. Borg la timidité ne serait pas une maladie morale, mais une maladie physique.

« Prenez, dit-il, un timide. Empêchez-le de trembler, de rougir, de perdre son attitude naturelle pour prendre une attitude ridicule. Montrez-lui comment il peut éviter ces manifestations physiques de son émotion et vous l'avez guéri de son mal. Jamais plus il ne se troublera, ni pour passer un examen, ni pour déclarer son amour à une jeune fille, ni même s'il doit un jour parler en public. Mon seul mérite est d'avoir découvert le moyen qui permet à chacun, instantanément et sans effort, de maîtriser ses réflexes. »

Il semble bien, en effet, que D.X. Borg a trouvé le remède définitif à la timidité. J'ai révélé sa Méthode à plusieurs de mes amis. L'un d'eux, un avocat, était sur le point de renoncer à sa carrière, tant il se sentait bouleversé chaque fois qu'il devait prendre la parole ; un prêtre, malgré sa vaste intelligence, ne pouvait se décider à monter en chaire ; ils furent tous deux stupéfaits par les résultats qu'ils obtinrent. Un étudiant, qui avait échoué plusieurs fois à l'oral du baccalauréat, étonna ses professeurs à la dernière session en passant son examen avec un brio étourdissant. Un employé, qui osait à peine regarder son directeur, se sentit soudain l'audace de lui soumettre une idée intéressante et vit doubler ses appointements. Un représentant, qui hésitait cinq bonnes minutes devant la porte de ses clients avant d'entrer, est devenu un vendeur plein de cran et irrésistible.

Sans doute désirez-vous acquérir, vous aussi, cette maîtrise de vous-même, cette audace de bon aloi, qui sont si précieuses pour gagner les dures batailles de la vie. Je ne peux pas, dans ce court article, vous exposer en détail la Méthode Borg, mais j'ai décidé son auteur à la diffuser auprès de nos lecteurs. Priez donc D.X. Borg de vous envoyer son intéressant ouvrage documentaire « Les Lois éternelles du Succès ». Il vous l'adressera gratuitement. Voici son adresse : D.X. Borg, chez Aubanel, 8, place Saint-Pierre, Avignon. Ecrivez-lui tout de suite, avant que la nouvelle édition soit épuisée.

E. DE CASTRO.

CONSTRUCTION NAVALE CALLIER-BATON

152, av. Pasteur, ANGERS
Tél. : 87-47-41
ESCALE NAVIGANT

ETABLISSEMENTS

ROGER FRÈRES

MACHINES AGRICOLES

RUE DE LIBERCOURT

CARVIN

Tél. : 29
PAS-DE-CALAIS

WESTEEL PERE ET FILS

AUTOCARS LUXE
31, rue de Douai, LENS
Tél. : 3-14

LAMPE SULLY

spécialiste du bas voltage
toutes lampes pour
AUTO, MOTO et VELO

ETABLISSEMENTS

FOURMENTIN RAMET ET FILS

CONSERVES DE POISSONS
BOULOGNE-SUR-MER
ATELIERS ET CHANTIERS
MARITIMES DU BOULONNAIS
ET FONDERIES DES POMPES
ET MOTEURS
SIÈGE SOCIAL
2, bd de Châtillon
BOULOGNE-SUR-MER
TEL. : 31-63-20 et 21

CARTONNERIE

DE L'HERMITAGE

BLENDÉCQUES
Tél. 26 SAINT-OMER

STOCK PERMANENT DE MENUISERIE PREFABRIQUEE

Portails et Clôtures
LEON LAPEYRE ET FILS
128, rue Lamarck - PARIS-18^e
Tél. : MAR. 04-61
Tarif gratuit
Expédition en province
Parking assuré

GOURNAY Frères

ARMEMENT
rue de la Scierie
BOULOGNE-SUR-MER

Les Peintures G. BARRAS

Fabrique de Peintures - Vernis
Produits spéciaux pour bâtiments
Industrie Marine
Route d'Arras
Tél. : 10-83 - LENS - (P.-d.-C.)

Société Anonyme des

PAPETERIES

DE
I'AA
WIZERNES
(Pas-de-Calais)

RIPOLIN

vernis 500

Ets VANHEECKHOET

Conserves de poissons
« La Pêcheuse »
BOULOGNE-SUR-MER

COLLES CELLOCHROME

Pour tous vos collages industriels de papier, bois, cuir, tissus, etc., pour vos étiquettes, demandez aussitôt échantillon et tous renseignements utiles à PIERRE DECOLLOGNE

4, av. du Château, LA VARENNE
CHARENTAIS 44-82 (Seine)

A. CHÉNEAU ET FILS

« ORIX »
Manufacture de chaussures
BOUSSAY (Loire-Atlantique)

ÉTABLISSEMENTS

AVOT-VALLÉE

FABRIQUE DE PAPIERS

ET CARTONS NORSAC

— SACS —

BLENDÉCQUES (P.-C.)

Tél. : 3, 321 - 384 - 393, à SAINT-OMER

POUR CELUI QUI RETROUVE LA LIBERTE

Trois nécessités :

- Vêtements ;
- Hébergement.
- Travail ;

Pour qu'un homme, lorsqu'il n'a pas une famille prête à l'accueillir et à l'épauler le temps nécessaire, puisse se réadapter, il convient de lui en donner les moyens. Autrement dit il faut, dès sa sortie de prison, qu'il soit pris en charge, matériellement et moralement.

Au premier chef c'est le Centre d'accueil qui s'impose. Centre dans lequel le libéré pourra séjourner le temps nécessaire à une réadaptation, à une reprise de contact progressive avec la vie normale, à une recherche de travail.

Ensuite relation, imposée parfois, ou volontairement acceptée, toujours sur le plan amical, avec un délégué du Comité de probation (ex-comité post-pénal).

Il existe actuellement en France une centaine de centres d'accueil qui reçoivent des sortants de prison.

A Paris, deux centres principaux :

- Foyer Etoile du Matin, 33, rue des Cévennes, Paris (15^e).
- Cité-Secours Notre-Dame du Secours Catholique, 6, rue de la Comète, Paris (7^e).

LORSQUE LES PORTES S'OUVRENT

A LA CITÉ-SECOURS NOTRE-DAME

LE SERVICE DES "SORTANTS DE PRISON"

— DES CHIFFRES

A la Cité-Secours Notre-Dame, centre d'accueil et de reclassement, existe un service spécialisé pour les sortants de prisons. Ce service reçoit en moyenne, chaque mois :

80 à 100 anciens détenus libérés

La plupart des détenus sont des « premiers » (c'est-à-dire qu'ils sortent d'une première condamnation).

Motifs des condamnations les plus fréquentes :

- vagabondages ;
- petits vols (mobylette, auto, etc.) ;
- bagarres, coups et blessures ;
- quelques vols qualifiés, cambriolages ;
- quelques escroqueries.

80 % de ces anciens détenus sont sans famille :

- anciens pupilles de l'A. P. ;
- enfants de mères célibataires, décédées ou disparues ;
- enfants de parents séparés ou divorcés ;
- eux-mêmes séparés ou divorcés.

La PLUPART des « sortants de prisons » sont SANS LOGIS lorsqu'ils viennent au service social. Ils sont orientés vers un centre d'hébergement :

- 80 % sont hébergés à la Cité-Secours ;
- 90 % sont SANS TRAVAIL ; à tous un emploi est recherché ;
- 35 % environ sont reclassés par le travail.

Parmi les anciens détenus hébergés à la Cité-Secours, on compte en moyenne :

- 4,5 % de moins de 21 ans.
- 27 % de 21 à 25 ans.
- 27 % de 26 à 35 ans.
- 27 % de 36 à 45 ans.
- 13,5 % de 46 à 65 ans.
- 4,5 % de plus de 65 ans.

— DES FAITS

Hervé-D... se présente au Service social, sombre, hâlé. Autour de son poignet des estafilades sont révélatrices : le garçon a tenté de se suicider.

Sans famille, abandonné dès l'enfance, Hervé a été recueilli par l'Assistance Publique ; il a été de parents nourriciers, au Centre éducatif ; quelques fugues ont obligé à le mettre en « liberté surveillée ».

D'hérédité très probablement alcoolique, instable, léger caractériel, Hervé a été réformé après trois mois de service militaire ; il n'a jamais pu rester nulle part. Jusqu'au jour où il a été placé chez un jardinier horticulteur ; un certificat témoignait de plusieurs années de présence et d'un bon travail.

Mais... pour faire l'intéressant auprès d'une jeune fille, ce fut le classique « emprunt » d'une voiture ; promenade, arrêt dans une quinquette, repas copieusement arrosé et accident. Arrestation, condamnation pour vol, condamnés sans permis et en état d'ébriété.

Hervé est désespéré, sans ressort ; il ne sait que répéter : « Je suis fichu », car son ancien patron ne veut évidemment pas le reprendre. Pendant dix mois ce ne sont qu'alternatives de remises au travail et de rechutes dans le chômage. A chaque nouvelle embauche, Hervé promet que « cette fois, il restera... » et revient trois jours ou trois semaines après ayant quitté son travail ou s'étant fait renvoyer.

Une seule fleur dans ce brouillard : l'amour des fleurs que le garçon fruste et violent a acquies et conserve. Une idée fixe : « Trouver-moi un nouvel emploi chez un horticulteur et vous verrez, alors ça ira... » mais en attendant il faut bien vivre. Cependant le Service social s'est accroché à cette idée et après dix mois de recherches, de lettres, d'annonces, le poste rêvé est trouvé.

Depuis trois mois, Hervé est chez un horticulteur ; il vient d'écarter ; il est content...

1953. — Jean R... a 32 ans. Plusieurs arrestations pour petits vols mais qui ont occupé les mois de prison.

Seul dans la vie (ses parents divorcés, remarqués, ne lui ont plus fait de place dans leurs foyers respectifs après son service militaire), sans métier (il avait poussé comme il avait pu, « s'échant » l'école, garçon à tout faire), il s'est laissé accrocher par des copains de rencontre. On a concerté ensemble un bon coup, puis un autre ; mais la Police veillait ; à chaque coup, arrestation, condamnation.

Profondément marqué par sa dernière détentation (un an), handicapé par son casier judiciaire, Jean, ayant entendu parler du Secours Catholique, se présente au Service social. Il est mal vêtu, mal rasé, le regard brillant de ceux qui ont faim. On l'héberge, on l'habilte, on le met au travail. Les débuts sont difficiles ; Jean a du mal à se stabiliser dans un emploi. Enfin, il entre comme plongeur dans un restaurant. Peu après, il quitte la Cité, et le Service social le perd de vue.

1943. — Visite de Jean R..., bien habillé, bonne mine.

— Je viens aujourd'hui dit-il, parce que je n'ai pas oublié ce que le Secours Catholique a fait pour moi. Il y a dix ans. Sans son aide, je ne me serais jamais relevé. Grâce à lui, j'ai pu repartir ; de plongeur, je suis passé aide-cuisinier, puis cuisinier. Aujourd'hui, je suis gérant d'un petit café-restaurant. Je gagne bien ma vie ; je suis marié ; j'ai deux enfants. Un avocat s'occupe de faire rattraper de mon casier judiciaire mes anciennes peines. Tout va bien.

J. THIBAUT,

Responsable du Service Prisons du Secours Catholique d'Angers, Visiteur de prisons, Membre du Comité d'Aide aux libérés d'Angers

La libération conditionnelle

Le 5 décembre dernier, nous organisons une grande réunion sur le « Problème des Prisons ». Plus de 700 personnes soucieuses d'une information objective répondent à notre invitation. L'un des aspects traités fut celui de : « La libération conditionnelle. » Nous y revenons aujourd'hui afin de faire part à tous les lecteurs de « Messages » des problèmes difficiles que pose la sortie de ces garçons, avec l'espoir que mieux éclairés, ils acceptent plus facilement d'aider ceux qui un jour ou l'autre, les solliciteront.

Qu'est-ce donc que la libération conditionnelle ?

C'est une mesure de faveur accordée par l'Administration Pénitentiaire aux détenus ayant accompli au moins la moitié de la peine (ou les 2/3 pour les récidivistes) et semblant présenter des chances sérieuses de relèvement.

Le bénéficiaire de la « conditionnelle » sort donc avant la fin de sa peine, mais il reste jusqu'à sa libération définitive sous le contrôle du Comité d'Assistance aux détenus libérés. Un délégué de ce comité le voit de temps en temps, s'assure qu'il travaille régulièrement, l'aide s'il y a lieu dans ses démarches administratives, surveille discrètement sa conduite, en un mot, le guide dans sa réadaptation à la vie libre. Son rôle est celui d'un ami et non d'un policier.

Pour bénéficier de la libération conditionnelle, il faut pouvoir fournir un certificat de travail et d'hébergement. La plupart du temps, le prisonnier n'est pas en mesure de trouver seul ce certificat. C'est aux assistantes sociales, aumôniers et visiteurs de prisons, responsables du S.O.S. Secours Catholique qui reviennent le soin de le rechercher et c'est souvent une lourde tâche.

★

Il faut d'abord découvrir un employeur acceptant d'embaucher un détenu qu'il ne connaît pas. Ce patron doit être assez compréhensif pour s'engager, par écrit, à fournir du travail à la date indéterminée où le détenu sera libéré. C'est l'administration qui deux ou trois mois plus tard fixera la date de libération ou peut-être refusera la conditionnelle.

La seconde difficulté sera de trouver un logement et de le retenir, toujours pour une date indéterminée.

Parfois, le détenu a été frappé d'une peine supplémentaire : l'interdiction de séjour, qui l'empêche de résider dans certains départements et notamment dans celui où il a commis son délit. C'est en général la région où il habitait et où se trouve encore sa famille. Il ne peut plus s'y rendre et il faudra trouver travail et logement dans un autre département, puis y prévoir le déplacement de sa famille, s'il est marié.

A combien de portes devons-nous frapper pour obtenir une réponse favorable et ce précieux certificat de travail ? Je ne sais, car lorsqu'il s'agit du manœuvre et que nous sommes à la belle saison, pas de grands problèmes, tout va à peu près bien. Mais s'il s'agit d'un instituteur, condamné pour maux, d'un comptable qui a pris dans la caisse, du clerc de notaire qui a commis des indélicatesses ou d'un ouvrier spécialisé, alors ce n'est pas simple.

Mais nous comprenons l'hésitation des personnes sollicitées, car il faut reconnaître qu'elles sont nombreuses les rechutes. Comment ne pas se souvenir de ce garçon qui pendant un an travailla consciencieusement dans

l'entreprise qui l'employait et après avoir gagné la confiance de ses chefs partit avec la paye des ouvriers !... De cet autre qui après trois jours de liberté revenait à la Centrale qui lui avait fait confiance. De ce jeune qui le soir même de sa libération volait à nouveau « des voitures ». De ce garçon, enfin, à qui l'employeur avait promis un poste de cadre, mais qui n'ayant pas rompu avec ses anciens camarades se tua avec la voiture « empruntée » un soir de nouveau vol.

Tout cela est vrai, mais à côté, nous connaissons des garçons parce qu'ils ont trouvé des amis, des personnes compréhensives, qui ont pu, grâce à ces appuis, à leurs efforts, sortir de l'ornière dans laquelle ils s'étaient enfoncés.

Pourquoi ne pas citer ce jeune de 20 ans vivant dans un deux pièces avec ses parents et 7 frères et sœurs ? Il avait eu un enfant avec sa sœur de 16 ans et fut condamné à une longue peine. Après un séjour dans une maison de jeunes, ne nous disait-il pas : « C'est terrible ce qui m'est arrivé, mais grâce à cela, je suis sorti de mon milieu, j'ai appris un métier, je me suis formé, et j'ai une situation ; je suis devenu un Homme. »

Pourquoi ne pas parler de cet homme à qui la direction d'un grand journal avait fait confiance ? Il prit une place importante dans la maison et mourut à son poste, honoré et jouissant de l'estime générale.

Enfin, cet autre que nous avons bien connu et qui, après de longues années passées en prison, obtint sa libération conditionnelle. Aujourd'hui, n'est-il pas heureux dans cette propriété où il est gardien et homme de confiance ?

Certes, il y a des risques et nous ne les ignorons pas. C'est bien pourquoi nous tenons à dire la vérité — lorsque nous présentons l'un de nos protégés. Il est indispensable qu'un climat de bienveillance, de compréhension, et de confiance règne vis-à-vis de notre « sortant de prison » de la part de l'employeur. C'est par la confiance que nous gagnons la partie la plupart du temps.

Peut-être vous qui lisez ces lignes, vous demandez-vous : « En quoi puis-je bien être utile ? »

Aidez-nous, soit personnellement, soit par vos relations à trouver ces fameux certificats de travail et d'hébergement.

Entrez dans les Comités d'Assistance aux détenus libérés et devenez délégué bénévole. Le nombre de libérés conditionnels s'accroît d'année en année et cette tentative de réadaptation à la vie sociale d'un sortant de prison, ne réussira que si les délégués sont assez nombreux pour bien suivre le ou les libérés qu'ils ont pris en charge.

Enfin, ce que tous nous pouvons faire, c'est aider à créer chez nous, dans notre quartier, dans notre paroisse, ce climat de plus grande compréhension à l'égard de ces malheureux et de leurs familles. N'oublions pas que c'est toute la communauté paroissiale qui doit entourer le sortant de prison et sa famille ; non d'un rideau de protection, qui égale une mise en quarantaine, mais d'une amitié vraie qui prouvera au libéré qu'il peut revenir au milieu des siens car tous ses frères doivent lui prouver qu'ils l'attendent.



Ah... je viens vous dire que si vous avez des gars qui sont comme j'étais, vous pouvez me les envoyer ; j'essaierai à mon tour de les faire repartir.

★

Louis S... 27 ans, a été arrêté pour complicité de vol. Il y a deux ans. Il a échappé à la condamnation, obtenue un « sursis » avec mise à l'épreuve, après quatre mois de prévention.

L'histoire de Louis, c'est l'éternelle histoire, entendue chaque jour : garçon abandonné à lui-même ; père décédé ; mère remariée et faible ; un beau-père qui ne veut pas de cet enfant du premier lit. Mis en pension, à l'âge de 12 ans, Louis s'est soulevé à plusieurs reprises, d'où sanctions. Une séquelle de polio le laisse handicapé d'une jambe. Il en veut à la société entière de son infortune physique et morale, d'où agressivité, rébellion contre tout et contre tous, bagarres continuelles.

Mais Louis est intelligent ; il a un métier : ouvrier mécanicien qualifié. Ainsi, son cas devrait être facile à résoudre.

En effet, Louis est aussitôt hébergé et placé dans sa branche professionnelle avec assurance de montage rapide vers sa qualification. Mais, au bout de trois mois, il dispute avec des camarades, bagarres, travail de son travail. En même temps refusant de se conformer au règlement de la Cité, il se fait renvoyer.

Pendant plusieurs jours, Louis traîne dans la rue, « bricole » çà et là. Nouvelle arrestation pour délit de vagabondage et injures à des agents.

À la sortie, Louis tente de s'en tirer seul ; puis au bout de quelques jours, il n'y tient plus et revient au Service social ; il a malgré lui est nerveux et plus agressif que jamais. Un bon « casse-crêtes » et un long entretien l'apaisent... et l'on repart. Louis est placé, cette fois comme « homme de ménage » en attendant que nous puissions retrouver une meilleure place. Un autre Centre nous l'a pris en hébergement. Le Service social continue à le suivre... en attendant la prochaine bagarre.

« PRISONS ET PRISONNIERS »

offre trimestriellement sur le problème de la délinquance et de sa répression, des articles rédigés par des spécialistes de ces questions : magistrats, professeurs, médecins, avocats, visiteurs de prisons, assistantes sociales, etc.

Rédaction, administration : 106, rue du Bac (7^e). Tél. BAB. 21-19. Abonnement : 6 F. par an. C.C.P., Prisons et Prisonniers, Paris 6076-52.

VIENT DE PARAITRE :

« LES PAUVRES, CES AUTRES FRERES SEPARES »

Un ouvrage de 128 pages au format 16x24 cm, sous jaquette deux couleurs.

1^{re} PARTIE. — L'Eglise, le Concile et les Pauvres, par S. Ex. Mgr Ancel, supérieur du Prado (conférence donnée aux Journées nationales).

2^e PARTIE. — L'Eglise, le bien-être et les Pauvres, lettre pastorale de Pâques 1963, par S. Em. le Cardinal Montini, archevêque de Milan.

3^e PARTIE. — Questionnaire d'enquête sur le pouvoir (à l'usage des Délégations du Secours Catholique), avec introduction de Mgr Rodhain.

Prix : 5,55 F. — Franco : 6,15 F.

Editions S.O.S., 106, rue du Bac C.C.P. 7.458-61 Paris.

Mesdames qui souffrez souvent de migraines, névralgies, douleurs, pechies aev...
CACHETS MIRIGA
 par vous 200.462.0007-5000 de 1200-1700

MONSIEUR VINCENT

(Suite de la page 4)

PREMIERE CONDITION :

se connaître dans la lumière de la loi

Par désir de clarté et de bonne conscience, nous dessinons l'enceinte des prisons. D'un côté, les jardins des luxes, de l'autre le parc des criminels. Ravissant ségrégation que M. Vincent a totalement oubliée. Celui qui ose remonter jusqu'à la source de ses actes criminels et s'affranchit vite de son innocence affectée. Cette géographie pharisaïque des purs et des impurs le rendra malheureux. Après tout, il vaut mieux se déclarer coupable et ne jamais récuser les bons offices de la miséricorde divine.

DEUXIEME CONDITION :

se situer dans le corps du Christ

A cette étape, nos frères prisonniers deviennent nos seigneurs ou pour mieux dire, nos évangélistes et nos maîtres. Sans eux, pourrions-nous retrouver les traits vivants du condamné qui fut conduit comme une bête de somme à l'abbatiale? Nous ne voudrions pas lui donner des traits à ce « divin misérable », nous avons peur de lui donner un visage, de lui attribuer une vraie souffrance toute semblable à celle des prisonniers. N'est-ce pas parce que nous serions assez heureux de pouvoir oublier que nous sommes des rachetés? A la source de notre vie, un gibet resta dressé.

Notre existence en son meilleur a été payée. Le Christ ne cesse d'exiger de nous, un peu plus que la honteuse offrande de notre médiocrité. Les comptes ne se règlent qu'au Calvaire. A vrai dire, nos fulgurantes conquêtes ne sont que de très modestes rachats.

TROISIEME CONDITION :

se situer dans le monde

Avouons-le et si possible paisiblement, sans grimacer. Cette vision des choses et des personnes nous éveille et nous irrite. Nous voudrions être plus libres, plus indépendants. Mais pourquoi? En fin de lutte, nous le savons, nos indignités devront céder sous la pression irrésistible de l'amour éternel. Sourdement, nous caressons notre cœur et la vie n'irrite pas certaines existences. Faute d'amour, elles se dessèchent. Nous sommes aveugles et c'est pourquoi devant nos fautes qui fourmillent en pleine lumière nous restons innocents et fiers.

Savez-vous que Dieu nous ménage parfois des surprises? Avant que la lumière d'éternité brûle nos consciences malades il a donné à quelques théologues le droit et le pouvoir d'arracher le bandeau qui couvre nos yeux. Ces êtres prestigieux opèrent par surprise, dans le plus grand mystère car nous pourrions leur faire du mal. Ne les craignons pas trop. Après tout ce sont des prisonniers, au-dessus de tout, ce sont NOS FRERES.

André DODIN, c.m.

OFFREZ



LE DIXAINIER ROSAIRE

Création

J. BALME

« Déposé »

Dans les librairies catholiques

PORTEZ

Le Dixainier Rosaire

C^{ie} INTERNATIONALE DE DÉMÉNAGEMENTS

1, rue Pavillon - MARSEILLE (1^{re})

TISANE DES CHARTREUX DE DURBON

Désintoxicante, Dépurative, Laxative
DANS LES PHARMACIES

BISCOTTES PRIOR

Emile MEESCHAERT
Conseil financier
ROUBAIX-TOURCOING-PARIS

S. C. O. R. A.

Produits Magnésiens
6, RUE JEAN-ROISIN
Tél. 57-38-56 LILLE

FIL AU
LOUIS D'OR
le meilleur fil à coudre
SUPER SIMILI W F
SUR BOBINETTE
TRANSPARENT W F

ETABLISSEMENTS
Paul le BLAN & FILS
Filature de LIN et ETROUPES
Filature de fibres artificielles
et synthétiques
1, rue Trévisio, LILLE

BUVEZ EN TOUS TEMPS
ET EN TOUS LIEUX
**LES BIERES
MOTTE-CORDONNIER**

COUVERTURES LAINE
MIXTES COTON
COUVRE-LITS EN TOUS GENRES
LANGES - MOLLETONS
WASSINGUES

ETABLISSEMENTS
**A. PARENT
ET FILS**
LANNOY (Nord)

Etablis. **GLORIEUX**
LINGE DE MAISON
92, rue Gabriel-Pérl
HALLUIN (Nord)

PEPINIERES PONTHEUX
RONCQ-NORD - T. 74-70-18
Arbres et arbustes fruitiers
et d'ornement - Rosiers

CHICORÉE LESTARQUIT

MANUFACTURE
DE TISSUS ET VELOURS
YAPIS
I. CRAYE & FILS
ROUBAIX

PAPIERS
PEINTS **BREPOLS**
HALLUIN (Nord)

BISCUITS
GESLOT-VOREUX
LILLE
Qualité toujours appréciée

TISSAVEL
Velours peluche
Carpette nylon
HALLUIN (Nord)

CAPON & Cie
33, rue Falcherbe
HELLEMMES (Nord)
RECTIFICATIONS
Cylindriques et planes

DUQUENNOY ET LEPERS
TISSAGE
CHERENG (Nord)

Matériau de sol révolutionnaire
Elément de décoration traditionnel
Le tapis SIFTOR
Cédé, résout tous vos problèmes
de revêtement de moquettes sur
ciment. Il peut également être
posé sur plancher ou tout autre
sol.

C'est une
production 
4-8, r. de Colon-Driant, PARIS
38, rue de Paris, TOURCOING

LINFLOR
Le prêt à porter des jeunes
Enfants - Fillettes - Jeunes filles
Sac postal 7 - LILLE

TOUT CE QUI CONCERNE
L'EMBALLAGE
AUX CARTONNAGES
MULLIEZ-RICHEBE ET FILS
114, rue Jules-Guesde, LILLE
Tél. : 707-28

FILATURE, RETOURNERIE
ET FILTERIE DE COTON
ETABLISSEMENTS
DELESALLE-DESMEDT
99, rue de Morals
CAUTELEU-LILLE

Transports Internationaux
AGENCE EN DOUANE
Eugène MUSSCHE
3 à 12, rue de Lille
T. 38 et 91 HALLUIN (Nord)

Société LA SELLERIE
BACHES, STEWARTON
WARNETON (Nord)

TISSAGES
P. et R. FREMAUX
27, rue du Vieux-Faubourg
LILLE Tél. 55-04-21

LES DOCKS
SPECIALISTE
DE L'ALIMENTATION
330 succursales
dans le Nord
et le Pas-de-Calais

FABRIQUE
DE CHEMISES D'HOMMES
Marque « Abeille »
ANCIENS ETABLISSEMENTS
Chéradame, Delattre et Cie
Société Anonyme
145, rue de Lannoy - LILLE
Tél. : 37-05-25

ETABLISSEMENTS
Faucheur
91 bis-93, rue du Molinel
LILLE (Nord)

PETIT CHEVAL

MARQUE DÉPOSÉE
GARANTIE DE QUALITE
pour votre
LINGE DE MAISON

FILATURES
BOUTRY DROULERS
Sa qualité ABU
Fil de coton peigné
LILLE

Entreprise CARONI
S.A.R.L. au capital de 10.000.000 de F
28, rue Saint-Henri
LA MADELEINE (N). T. Lille 55-66-98
17, avenue de Jolville
NOGENT-SUR-MAENE (Seine)
Tél. TR. 55-20
Travaux Industriels - Travaux publics
« TOUT POUR LES FETES »
Etablissements Edmond FILLON
PARZENAY (S.S.)
500 articles différents pour
Loteries - Stands et Jeux
Jeux de potronage
Mobilier de Cantine et Papiers
Catalogue de gros sur demande

PEDESTRIL



Je ne
souffre
plus
des
pieds !

PÉDESTRIL
le merveilleux
baume anti-douleur
qui vous soulagera
en 5 minutes
et pour toujours.

**Vos pieds
légers
comme ceux
de cette
danseuse**

cors, durillons, ampoules, engelures, crevasses
transpiration, odeurs, raideurs des orteils,
fatigue, échauffement, pieds gonflés, rugosité...
anéantis! grâce à **PÉDESTRIL**.

car PEDESTRIL contient de la papaïne, tels les baumes
anti-douleur utilisés par les armées modernes.

Essayez-le à nos frais :

Nous distribuons gratuitement 50.000 tubes d'essai à
l'occasion du lancement en France de PEDESTRIL.

Mais hâtez-vous de nous retourner ce bon, car les personnes
qui souffrent des pieds sont nombreuses et nous allons être
débordés par les demandes.

NOM _____
ADRESSE _____
Bon à retourner aux Laborat'PME SAMEP, 7, Fg Saint-Honoré
PARIS 8^e

LE COSTAUD

ARTICLES VULCANISES
INJECTES PLASTIQUES
SUR CUIR

LA VERRIE (Vendée)



SPECIALITE DE
CHAUSSURES VULCANISEES

LA BRUFFIERE



**ROYAL
ÉLYSÉES**
MADE IN FRANCE
PRODUCTION
Ets CHAUDIERE

MEUBLES DE BUREAU
CABINETS DE TRAVAIL

ORDO

MONTAIGU (Vendée)
Liste des concessionnaires
sur demande

PRET A PORTER

MANTEAUX
TAILLEURS

Elegance

St - GILLES - sur - VIE
(Vendée)

Mme Raphaël Charpentreau
M. Jacques Charpentreau

Bois déroulés
et contreplaqués

NESMY VENDEE

**GENDREAU
ET FILS**

CONSERVES
POISSONS - LEGUMES
CROIX-DE-VIE (Vendée)

ETABLISSEMENTS

RICHARD FRÈRES & Co

Emballages légers en bois
pour fruits, primeurs, marée,
viandes, industries laitières
MAILLÉ (Vendée)

**Entreprise Challandaise
de Travaux Publics**

45, rue Gambetta E. C. T. P. CHALLANS

LA VENDÉE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE

Ets P. DOUSSET & Co

MANUFACTURE
DE MATELAS A RESSORTS
LITERIE

MORTAGNE-S.-SEVRE (Vendée)

ETABLISSEMENTS
BAIZET

Fabrique de vêtements
VENDRENNES (Vendée)

INOVA FRANCE
Vulcanisés Homme
LA VERRIE (Vendée)

CHAUSSURES ELDE
ETABLISSEMENTS
DELHOMEAU

LES HERBIERS (Vendée)

Vve Huvelin
ET 800 ENFANTS

Entreprise de Maçonnerie
PETIT BOURG DES HERBIERS
TEL. : 31 VENDEE

Manufacture de chaussures
Etablis. JAUFFRINEAU
PERE ET FILS

ARIMA
Sandales articles vulcanisés
TREIZE - SEPTIERS (Vendée)

Ets PAYRAUDEAU

ET FILS
PAVILLONS PREFABRIQUES
Portes isoplâtres ELVA

LES BROUZILS
(Vendée)

MI-BAS
JARRETTES
CHAUSSETTES

Ets
Tiberghien

Saint-Gilles-A-Vie
VENDEE

TESSON Frères

ENTREPRENEURS
SPECIALITE DE BATIMENTS
POUR COLONIES DE VA-
CANCES ET COMMUNAUTES
BRETIGNOLLES (Vendée)

Chaussures du littoral Sablais

Art-Mod
TALMOND

LUSSAULT & Co

HORLOGES PUBLIQUES

Sonnerie électrique de cloches
TIFFAUCES (Vendée)

MANUFACTURE
DE CHAUSSURES

P. NERRIÈRE

« Souplébelle »
Chavagnes-en-Pailliers
TEL. : 32 VENDEE

Manufacture de Confection
Ets BIEN BOISSEAU



LES LANDES - GENUSSON



LES EPESES

BLANCHARD Père et Fils

Transport de bestiaux
et marchandises - Déménagement
Location de véhicules
SAINT-PROUANT (Vendée)
TEL. : 1

Robert NAULLET

Entreprise de Maçonnerie
Rue Saint-Sauveur
LA ROCHE-SUR-YON
TEL. 8.97

ETABLISSEMENTS

Louis BONNIN

FABRIQUE DE MEUBLES
Route des Sables
GROS DETAIL
CHALLANS (Vendée)



CHAUFFAGE - SANITAIRE

Pierre BROGGI

LUÇON
Tél. : 8-14 VENDEE

L. GRIFFON ET Co

BOITES METALLIQUES
POUR CONSERVES
ALIMENTAIRES

TORFOU (M.-et-L.) - Tél. : 2

CARS ROUX-MILAN

Location de cars luxueux
PELERINAGES : Lourdes, LA BALETTE
Prix spéciaux pour colonies vacancières
Porte St-Michel - AVIGNON

Tous TISSUS

POUR VÊTEMENTS DE TRAVAIL

Ets RICHARD Frères

CHOLET (Maine-et-Loire)

LAINES DU BOUTON D'OR

ANGORA MOHAIR
Tous fils classiques et fantaisie
Maison bi-centenaire
ORANGE

ETABLISSEMENTS

M. Roy et Co

Fabrique de meubles

ST-MALO-DU-BOIS - Tél. 18

Eugène POTIER

Confection - Tissus

CHAMP-SAINT-PERE - Tél. 7

ALIMENTATION

ANIMALE

Téléphone
25 et 50

SUPERPROVENDES
Ets
ARRIVÉ
FRÈRES

St-Fulgent (Vendée)

Ets G. RAIMBAUD

MANUFACTURE MOBILIER
SCOLAIRE
ET DE COLLECTIVITES

SAINT-JULIEN DES LANDES
(Vendée)

THIBAUD

CONSTRUIT POUR DURER
Brandt

Quincaillerie - LUÇON

SOCIETE
DES FABRIQUES
DE MOUILLERON-
EN-PAREDS

vêtements
"Vend'Est"

PLACE DU MAR-DE-LATRE

MOUILLERON - EN - PAREDS

(Vendée) Tél. 51

S.O.V.A.P.

CHAUDRONNERIE PLASTIQUE
Châsses de transport et de stockage
pour tous liquides industriels et
alimentaires

Rue Ampère LA ROCHE-S.-YON
Tél. : 11-99

ENTREPRISE

GENERALE DU BATIMENT
Henri BRUNET

CHAILLE-LES-MARAIS
ET LUÇON

LE COSTAUD

ARTICLES VULCANISES
INJECTES PLASTIQUES
SUR CUIR

LA VERRIE (Vendée)

**Vve BILLAUD
ET FILS**

SHORTS
PANTALONS
ARTICLES
ENFANTS
SAINT-MALO-
LES-BAINS

MANUFACTURE DE CHAUSSURES



ETABLISSEMENTS

Ph. ALLEMAND

LA RABATELIERE

TEL. : 66 VENDEE

FLEURY-MICHON

JAMBONS - SAUCISSONS
SALAISON
POUZAUGES

Ets AUDUREAU

FRÈRES
Constructeurs
Distributeurs d'engrais
Semences en ligne
Pulvérisateurs

LA COPECHAGNIERE

MATERIEL

AGRICOLE DU BOCAGE

CONCESSIONNAIRE

MASSEY-FERGUSON

Matériel agricole
neuf et d'occasion

LA COPECHAGNIERE

Etalissements

GRANGIENS

SALLES A MANGER
FABRIQUE DE RUSTIQUES
La Caillère (Vendée)

SABOURAUD FRÈRES

MAROQUINIERS
ILE D'ELLE

LES FILS DE

F. et L. CHAMPENOIS

PIERS TOLES
MACHINES AGRICOLES
CHARBONS FUEL

17, boulevard Aristide-Briand, 17
La Roche-s.-Yon (Vendée)
Téléph. 3-00

R. C. 19 B 21 - La Roche-sur-Yon

LAITERIE

COOPERATIVE DU TAIL

près LA CHATAIGNERAIE
VENDEE

OIGNONS DU PIED I

Voici un traitement simple

qui calme rapidement ces douleurs:

Il s'agit d'un traitement très ef-

ficace, simple et propre dans son

application et vendu sous

le nom de Baume Dalet.

Le Baume Dalet possède

un pouvoir de pénétration

remarquable, son action

se fait sentir profondé-

ment. Il agit graduellement de

deux façons : 1° les douleurs di-

minuent ; 2° l'inflammation dispa-

rait. Ne subissez plus, un jour de

plus, les douleurs atroces de

l'oignon. Demandez le Baume Dalet

à votre pharmacien. (N. 333. P. 18445)



L. GRIFFON ET Co

BOITES METALLIQUES
POUR CONSERVES
ALIMENTAIRES

TORFOU (M.-et-L.) - Tél. : 2

CARS ROUX-MILAN

Location de cars luxueux
PELERINAGES : Lourdes, LA BALETTE
Prix spéciaux pour colonies vacancières
Porte St-Michel - AVIGNON

Tous TISSUS

POUR VÊTEMENTS DE TRAVAIL

Ets RICHARD Frères

CHOLET (Maine-et-Loire)

LAINES DU BOUTON D'OR

ANGORA MOHAIR
Tous fils classiques et fantaisie
Maison bi-centenaire
ORANGE



CAS N° 871

Un infirme et sa vieille mère

M. T., 45 ans, vit avec sa vieille mère. De santé très déficiente depuis l'âge de douze ans il n'a pu suivre une scolarité normale. Néanmoins, il a réussi à acquérir un petit bagage intellectuel en étudiant à domicile.

Jeune homme, malgré une intervention chirurgicale, il devenait peu à peu impotent.

Ne pouvant occuper un emploi ni espérer une amélioration, il donne péniblement quelques leçons pendant les vacances.

Lui et sa mère n'ont pour vivre que l'Allocation d'Aide Sociale aux infirmes et une Allocation vieillesse.

Cela leur procure tout juste de quoi subsister et aucune autre dépense n'est possible.

Pourtant, un certain nombre d'achats indispensables ont dû être faits en ces mois d'hiver et de printemps tardif.

Comment ne pas être touchés par l'existence de ces deux isolés dont l'extrême pauvreté frise en permanence la misère ?

600 Francs leur permettraient de réaliser les quelques achats urgents et d'attendre les mois un peu moins pénibles de l'été.

CAS N° 872

Pour une jeune veuve et deux bébés

M. C. est décédé à l'âge de vingt-huit ans à la suite d'une longue et cruelle maladie, laissant au foyer une jeune femme et deux enfants de vingt et cinq mois.

Il travaillait dans le secteur minier, mais depuis trop peu d'années pour que sa veuve touche une pension.

Orpheline et sans famille, Mme C. ne peut compter sur personne pour l'aider. Ses ressources actuelles consistent essentiellement dans les Allocations familiales, c'est-à-dire à peine 150 Francs par mois.

Comment subsister dans ces conditions ?

Il faudra, bien entendu, qu'elle travaille.

Cela pose de sérieux problèmes en raison de l'âge des enfants.

Et c'est pour lui permettre de vivre, en attendant que ces problèmes soient plus ou moins résolus, que nous demandons pour elle et ses deux petits 600 Fr.

CAS N° 873

Des obligations impossibles à tenir

La famille A. comprend huit personnes, dont six enfants de six à seize ans.

Entassés dans un local insalubre où les enfants étaient constamment malades, cette famille s'était résolue à acquérir un modeste logement, payable par mensualités.

Hélas ! le père, jadis malade, vient de faire une rechute et se trouve en maison de cure pour de longs mois.

Alors que son salaire permettait le remboursement normal des mensualités, auxquelles s'ajoutent les charges communes, l'indemnité journalière de maladie est loin de pouvoir le faire.

La mère s'est mise au travail, mais, dans l'état actuel des choses, la subsistance est péniblement assurée et il est impossible de régler les engagements pris pour le logement.

MESSAGES

du Secours Catholique

REDACTION :
106, rue du Bac, Paris-7^e
Tél. : BAB 21-19
C.C.P. : 5620-09 Paris
Abonnement : 3 francs par an

REDACTEUR EN CHEF
Mgr J. RODHAIN
ADMINISTRATION ET PUBLICITE
Editions S.O.S.
106, rue du Bac, Paris-7^e

Le directeur
de la publication :
J. RODHAIN

Imprimeries Parisiennes
Réunies
Raymond SEGUIN
Directeur général,
10, rue de la Montmartre
Paris



MERCI

Cette fois encore, vos n'avez pas déçu notre attente, ni celle des bénéficiaires des « cas ».

Ceux proposés à votre générosité attentive en mars ont été largement couverts.

600 Francs seraient nécessaires pour permettre à la famille A. de faire face à ses obligations. Ainsi le père, à son retour, trouverait la situation saine qui seule faciliterait son complet rétablissement.

CAS N° 874

Repartir à zéro

A force d'économies et de travail, M. L., issu d'un milieu très humble, avait réussi à donner à sa famille un niveau de vie normal. Il venait même d'acheter un petit matériel pour acquérir une situation plus indépendante.

Hélas ! Tout vient de s'effondrer : un incendie a détruit : maison, outillage et même argent emprunté pour le démarrage de l'entreprise.

Après tant d'années d'efforts, il faut repartir à zéro.

Bien entendu, l'assurance incendie va rembourser une grande partie des dégâts.

Mais il reste le remboursement des sommes empruntées, les achats de première nécessité et la subsistance quotidienne de la famille.

Pour cela, une seule solution : que la petite entreprise prenne vie sans tarder.

Divers secours se sont proposés. Il manque encore 600 Francs pour que M. L. puisse remonter la pente.

CAS N° 875

Pour que bébé arrive dans la joie

La naissance d'un second enfant va avoir lieu alors que M. et Mme N. traversent une période difficile.

Perte d'emploi, changement de résidence, longue période sans travail ont amené ce jeune ménage au bord de la misère.

Hébergés d'abord chez des parents — eux-mêmes peu argentés et chargés de famille — ils se sont vu enfin attribuer un logement (à meubler, même sommairement) qui risque de leur être retiré s'ils ne peuvent payer le loyer.

Différentes allocations — non encore perçues — ont été demandées.

M. N. espère pouvoir prochainement être à même de faire vivre les siens.

Mais il faut les aider à sortir de l'impasse présente, surtout au moment où

la venue du bébé pose de nouveaux problèmes.

600 Francs sont indispensables.

CAS N° 876

Où aller ?

L'existence est lourde chez la famille H.

Le père, malade, n'a pour vivre qu'une petite retraite.

Sa femme, infirme, n'est pas sortie depuis sept ans.

La fille cadette est en arrêt de travail et à l'invalidité depuis 1944.

La fille aînée faisait vivre ses parents et sa sœur. Elle a dû ralentir son activité à la suite d'une grave opération à la colonne vertébrale.

C'est au milieu de toutes ces souffrances et angoisses que fut annoncée la vente de l'appartement qu'ils habitent depuis de longues années. Cet appartement, ils pourraient l'acquérir dans des conditions très acceptables.

De différents côtés, des sommes importantes ont été trouvées.

Il manque encore 600 Francs.

Bien que « Messages » n'insère que très exceptionnellement des demandes de ce genre, il le fait pour cette famille traitée très éplorée.

Leur permettre de rester dans leur appartement — et d'ailleurs où iraient-ils ? — c'est éviter un nouveau drame à ces gens qui ont déjà tant de difficultés.

CAS N° 877

Pendant la détention du père

Mme T., mère de famille de neuf enfants, de dix-sept ans à six mois, est actuellement très éprouvée.

Son mari purge une peine d'un an de prison. Il en sortira dans le courant du mois de mai.

De tempérament instable, il avait laissé s'accumuler des dettes de tous ordres, particulièrement en ce qui concerne le loyer.

Des concours divers ont permis de verser quelques acomptes qui ont suspendu la menace d'expulsion. Mais celle-ci ne disparaîtra que si la totalité de la dette est versée avant le 30 avril.

La mère est obligée de rester au foyer pour s'occuper de plusieurs enfants en bas âge.

La fille aînée de dix-sept ans travaille. Une deuxième fille est en apprentissage et les autres sont d'âge scolaire.

Il faut à tout prix éviter l'expulsion. Non seulement ce serait affreux pour Mme T., mais il faut que le père, qui semble avoir pris conscience de ses responsabilités, retrouve son foyer à sa sortie de prison.

500 Fr sont, pour cela, nécessaires.

CAS N° 878

Du jour au lendemain : la misère

M. G., père de quatre jeunes enfants, vient d'être interné en hôpital psychiatrique à la suite d'une crise subite.

Son état va nécessiter de très longs soins avant qu'il ne puisse reprendre une vie normale.

La mère va devoir travailler. Mais il faut d'abord résoudre le problème du placement des enfants pendant ses heures de travail.

Le salaire de M. G. était modeste et il n'y a donc aucune économie au foyer.

Du jour au lendemain, c'est la misère. 500 Francs sont indispensables pour permettre à cette mère de famille de subsister avec ses enfants en attendant qu'elle ait trouvé la solution lui permettant de prendre un emploi.

Remerciements à nos lecteurs

Le projet de « Maison pour les servantes de presbytère » devient une réalité

Dans un des derniers numéros de « Messages », nous avions fait un appel en vue de trouver une propriété destinée à recevoir les servantes de presbytère obligées de prendre leur retraite.

En réponse à cet appel, les lecteurs de « Messages » ont répondu nombreux et le Conseil d'Administration du Secours Catholique vient d'accepter la donation d'une maison située à Marines (Seine-et-Oise), près de Pontoise. Les travaux d'aménagement vont commencer immédiatement. Pour cet aménagement et cet équipement de 35 chambres, une souscription est ouverte.

C.C.P. Paris 5620-09
Mentionner : Cité-Secours « Marines ». Merci.

FLASH JEUNES

Une initiative originale des étudiants de Caen

DEPUIS plus d'un an, l'équipe Jeunes du Secours Catholique de Caen a lancé les cours par correspondance « l'Essor », à l'intention des jeunes détenus de la Maison d'Arrêt.

Les correcteurs sont des étudiants de l'Université de cette ville, recrutés dans toutes les disciplines.

Les élèves sont de jeunes détenus, sans métier, qui envisagent d'entrer dans un Centre de Formation professionnelle accélérée lorsqu'ils auront purgé leur peine. Ceux qui ont un métier désirent mettre ce temps à profit pour compléter leur formation.

Nous avons demandé à Pierre B..., responsable de ces cours, de nous éclairer sur l'organisation, l'objet et les résultats de cette initiative. Voici quelques échos de cet échange avec notre porte-parole caennais.

— Comment avez-vous organisé ces cours ?

— Comme nous devons respecter l'anonymat, chaque correcteur est affecté d'un numéro et chaque élève d'une lettre.

L'assistante sociale de la Maison d'Arrêt fait rédiger par écrit à chaque élève une demande sur laquelle l'intéressé précise le niveau de sa scolarité et les matières choisies. Une fiche complémentaire comporte l'âge du détenu et la durée du cours conditionné par le temps de sa détention.

Le professeur reçoit ces documents avant de proposer le détail du programme à son élève. Chaque quinze jours, le travail à faire est

envoyé à l'intéressé, le correcteur dispose de cette période pour faire les corrections nécessaires sur les travaux précédents.

— Quelles sont les matières abordées dans ces cours ?

— Le français, en particulier ! Et voici comment nous procédons :

L'assistante sociale dicte des textes, pose des questions, explique les règles de grammaire, donne les sujets de rédaction.

Ces sujets ont généralement un but pratique, par exemple : vous répondez à une demande d'emploi parue dans le journal !

De plus, une bibliothèque a été organisée à l'intérieur de la Maison d'Arrêt, la liste des ouvrages a été communiquée à chaque correcteur, qui peut ainsi orienter les lectures et indiquer des exercices à faire.

Les mathématiques ou plutôt les règles élémentaires de calcul leur sont apprises de la même manière.

Nous avons essayé également d'aborder d'autres matières, comme l'histoire, la géographie, les sciences naturelles, etc.

— Avez-vous enregistré des résultats intéressants ?

— Notre expérience n'ayant qu'un an d'existence on ne peut tirer encore de grandes conclusions.

Le meilleur résultat se situe sur le plan psychologique.

Les élèves utilisent avec sérieux leur temps de détention en travaillant avec régularité et bonne volonté.

Ces garçons découvrant qu'ils ne sont pas seuls, abandonnés de tous,

mais que d'autres jeunes les aident et les aiment.

Ce témoignage de quelques étudiants est très précieux dans la situation morale où se trouvent les détenus.

Pour confirmer le témoignage de Coen, nous citerons un extrait de lettre, reçue au siège du Secours Catholique à Paris, exprimant le désir d'échange d'un jeune prisonnier isolé :

« ... J'aurais un service à vous demander : j'ai 21 ans, je n'ai plus de parents, ce qui fait que je ne reçois jamais de courrier. C'est pourquoi, je vous demande s'il serait possible d'avoir un correspondant du Secours Catholique, ce qui me ferait grand plaisir. »

Ces quelques lignes nous font découvrir la valeur de l'initiative de nos amis du Calvados.

— Quelles sont les réactions de vos amis étudiants ?

— Une première preuve : le nombre de nos correspondants augmente sans cesse, ils sont fidèles à nos réunions régulières, où nous faisons le point, tous ensemble, sur nos cours et les travaux de nos élèves.

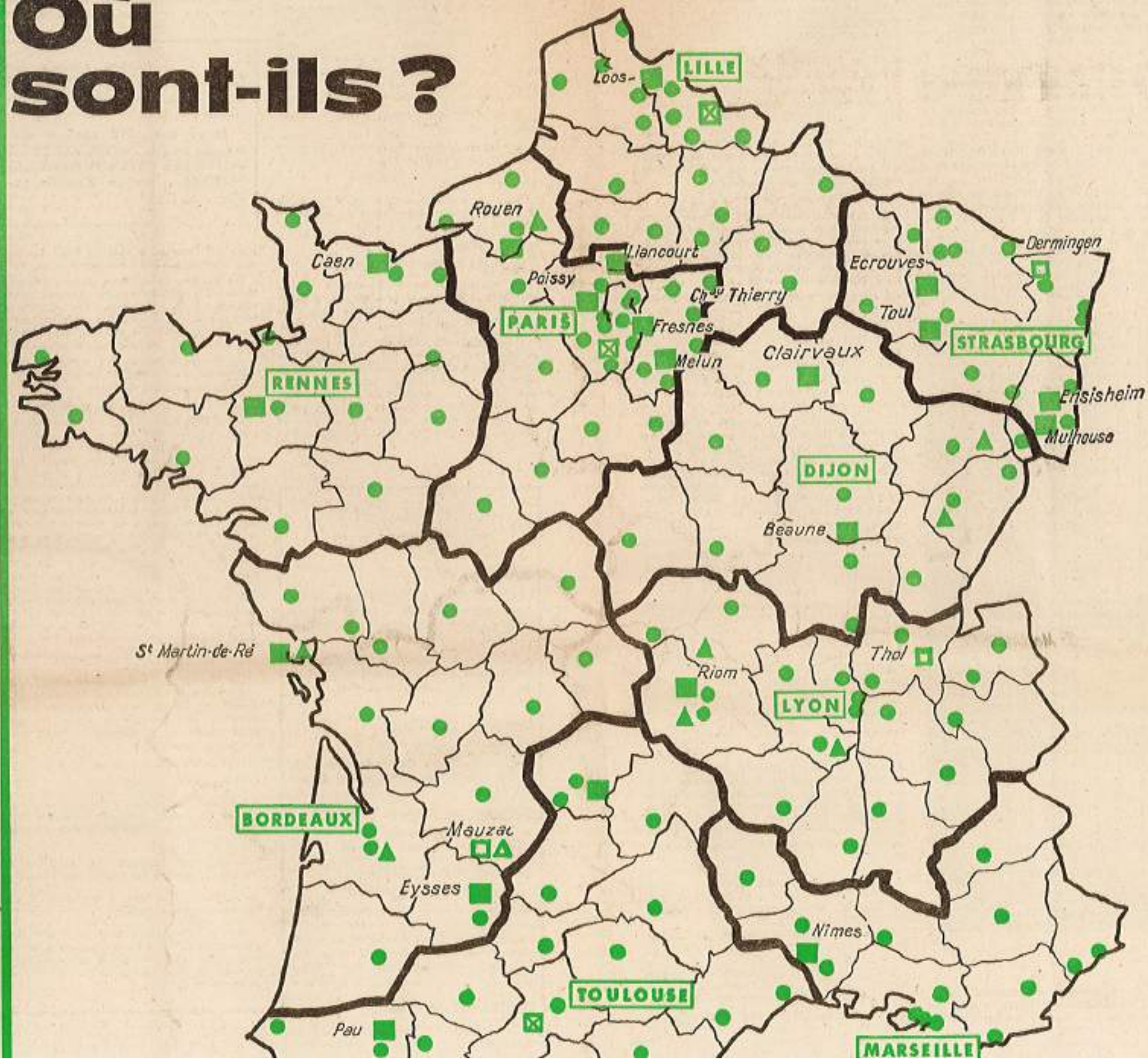
De plus, s'ils ne croyaient pas à leur affaire, ils n'accepteraient pas les efforts exigés par cette tâche.

Ils portent un véritable intérêt à ces jeunes, dont ils s'occupent. Nous pouvons dire qu'un début d'échange s'est établi et notre action, en faveur de cette catégorie de détenus, risque de dépasser le stade de nos cours pour aller plus avant dans l'avenir.

Louis GABEN,
Chef du Service Jeunes.

29.000 prisonniers en France

Où sont-ils ?



Qui les aide ?

Sur les annuaires des Œuvres de... des centaines qui se déclarent destinées... En fait, auprès des prisons, à piec... trons principalement 6 œuvres au trav... vince (1) :

- LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE,
- LES VISITEURS DE PRISONS (C...)
- L'ARMÉE DU SALUT,
- LA CIMADE,
- LE S.P.E.S.,
- LE SECOURS CATHOLIQUE.

AIDEZ L'UNE OU L'AUTRE DE C...

(1) Nous ne parlons pas ici des admirables... la prison ceux et celles qui en sortent.



(Photos Paris-Match.)

men de science

e BOURBON BUSSET,
du Secours Catholique.

en Tous, il faudra savoir les accueillir, leur donner le sentiment qu'ils sont chez eux et non dans un nouvel exil.

La réintégration du prisonnier dans la société pose assurément des problèmes extrêmement difficiles. Ce sont peut-être ceux où la vraie Charité, celle qui, selon le mot de l'Apôtre, « excuse tout, croit tout, espère tout, supporte tout », est le plus nécessaire. Il ne suffit pas, en effet, de rendre service, d'être compréhensif et bon. Il faut faire comme si le temps passé derrière les murs était aboli, comme si c'était un mauvais rêve.



Bourbon Busset